**Triste monde !**

**On pensait naïvement qu’une fois la crise sanitaire derrière nous, l’école retrouverait un semblant de normalité. Il n’en sera rien puisque la guerre est aux portes de l’Europe.**

Sans jeu de mots, un virus invisible qui a impacté nos vies pendant plus de deux ans a fait place à la folie d’un Russe, bien réel celui-là.

Depuis la fin du mois de février, l’Ukraine et sa population font face à un conflit armé sans précédent en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La population, mise sous pression, n’a d’autre choix que de fuir dans des conditions particulièrement pénibles. Les femmes et les enfants prennent la route de l’exil, bravant le froid, n’emportant rien, tandis que les hommes (maris et pères) restent au pays pour résister à ceux qui envahissent leurs terres.

Ebahis devant nos écrans, nous assistons (dans un premier temps, de manière impuissante) à ces longues files de réfugiés entassés dans des wagons ou des cars, en partance pour l’inconnu.

Selon les premières estimations, la Belgique s’attend à accueillir 200.000 réfugiés, dont à peu près 80.000 en Wallonie et à Bruxelles. Parmi eux, de très nombreux enfants en âge de fréquentation scolaire.

Ils devront intégrer rapidement les structures et être pris en charge.

Rapidement, la Fédération Wallonie-Bruxelles a réagi en éditant une circulaire (n° 8507 du 10 mars 2022) qui précise de quelle manière les enfants fuyant le confit en Ukraine doivent être scolarisés. De nouveaux DASPA (Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants et assimilés) peuvent ainsi être créés et des moyens supplémentaires sont accordés aux DASPA déjà organisés.

Au-delà de cela, la circulaire prévoit aussi des conseils pour aborder la thématique de la guerre. Tous nos élèves et étudiants, déjà moralement impactés par les effets de la crise sanitaire, sont à présent confrontés à la violence des images en provenance du conflit. Il est donc extrêmement important d’aborder cette thématique avec eux. Des ressources sont disponibles sur le site e-classe (www.e-classe.be). Vous trouverez dans les pages qui suivent le communiqué officiel de la CSC à propos de ce conflit.

A côté de cela, nos revendications et actions peuvent paraitre bien futiles. Et pourtant …

La mobilisation du 10 février n’a pas laissé nos politiques indifférents. Votre participation massive n’a pas été sans effet. Depuis, deux réunions ont été organisées dans le cadre des négociations sectorielles. Nous avons pu rappeler (une fois de plus) nos quatre priorités :

- la taille des classes ;

- l’évaluation-sanction des enseignants ;

- la surcharge de travail amenée par les différentes réformes ;

- l’insuffisance des propositions de l’accord sectoriel.

A l’heure d’écrire ces lignes, aucune réponse concrète ne nous a été donnée. C’est la raison pour laquelle le front commun syndical élargi a décidé la poursuite des actions en veillant à ne pas désorganiser les écoles et en tenant compte de l’impact de la crise mondiale sur le pouvoir d’achat.

Le 29 mars, a lieu à Mons, le lancement d’une grande opération «cartes postales». Nous vous invitons à les signer dès le retour des vacances de Pâques et à nous les renvoyer via votre délégation syndicale. Nous les déposerons, en votre nom, aux membres du Gouvernement.

Par ailleurs, nous avons déjà déposé un préavis de grève pour la journée du 5 mai prochain. Nous vous donnons d’ores et déjà rendez-vous pour une grande manifestation dans les rues de Liège. Nous devons maintenir la pression afin que nos revendications soient prises en compte.

Si le Gouvernement reste toujours sourd, il nous appartiendra de réagir dès la rentrée scolaire. Nous osons espérer que nos dirigeants n’attendront pas et qu’ils poseront les gestes forts que nous attendons depuis trop longtemps. Les personnels ont beaucoup donné ; ils méritent reconnaissance et respect, y compris de la part des Fédérations de Pouvoirs organisateurs, et plus particulièrement du SeGEC, qui joue de plus en plus la provocation ! Nous ne sommes pas dupes.

A bon entendeur !

º Roland Lahaye